



Secrétariat fermé :
Mercredi toute la journée
Jeudi et samedi après-midi

MAIRIE DE VALMONDOIS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(En exécution de l'art 2121-10 du code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

Le Samedi 28 mars 2009 à 11 h en mairie

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 février 2009.
- Désignation du Secrétaire de séance.
- Délibération n° G13-2009 : Demande de subvention au titre du Fonds de Solidarité « Catastrophe naturelle », pour des travaux de réparation des dégâts dus à l'inondation du 18 mai 2008.
- Délibération n° G14-2009 : Remplacement de fenêtres et remise aux normes de l'installation d'électricité à l'Hôtel de Ville. Demande de subvention au titre de Dotation Globale d'Equipement (DGE).
- Délibération n° G15-2009 : Mise en œuvre de la Taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles.
- Délibération n° G16-2009 : Désignation des délégués au sein de la Commission communale des impôts.
- Délibération n° G17-2009 : Application des dispositions de l'article 1^{er} de la loi de finance rectificative pour 2009, codifiée à l'article L. 1615.6 du code général des Collectivités

Territoriales (CGCT) pour le versement anticipé des attributions du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) au titre des dépenses réalisées en 2008.

- Délibération n° G18-2009 : Fixation des tarifs de photocopies.
- Délibération n° G19-2009 : Agrandissement de l'épicerie multiservices « Le Marché Valmondoisien » 57, grande rue – Demande de subvention au titre du Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (FISAC).
- Délibération n° G20-2009 : Redéfinition des horaires du Moulin.
- Délibération n° G21-2009 : Approbation du Compte Administratif (CA) de 2008.
- Délibération n° G22-2009 : Approbation du Compte de Gestion (CG) de 2008.
- Délibération n° G23-2009 : Affectation des résultats de 2008.
- Délibération n° G24-2009 : Vote du taux des taxes directes locales.
- Délibération n° G25-2009 : Subvention de fonctionnement aux associations.
- Délibération n° G26-2009 : Subventions de fonctionnement au CCAS et à la Caisse des Ecoles.
- Délibération n° G27-2009 : Approbation du Budget Primitif (BP) 2009.
- Questions diverses

En mairie, le 22 mars 2009

Le Maire,

Noëlle LENOIR